

1. EDITORIAL

Le SAVS SDR a connu en 2022 plusieurs mouvements de personnel, du fait du départ de la cadre intermédiaire à partir du mois de février et de plusieurs CDD courts de remplacement d'une conseillère en arrêt maladie. Ce poste a finalement été pourvu en CDD à partir septembre 2022. Les conseillères présentes en début d'année (1,2 ETP) ont fait le maximum pour assurer une continuité d'accompagnement auprès de l'ensemble des bénéficiaires, en accordant une attention particulière aux situations les plus sensibles. L'arrivée du conseiller remplaçant a permis de poursuivre la mise en œuvre de plusieurs axes de travail du projet de service : le soutien aux aidants, la promotion d'actions inclusives pour les bénéficiaires, le développement de partenariats avec le secteur des personnes âgées et la structuration du partenariat avec les Hôpitaux Civils de Colmar.



Par ailleurs, la participation de l'ARSEA à la consultation territoriale sur la transformation de l'offre, pilotée par l'ARS et la CeA, a permis de renforcer les liens de partenariat et mettre en lumière une demande de coordination inter-associative pour assurer une meilleure continuité de parcours pour les bénéficiaires.

2. MISSIONS/PRESTATIONS DELIVREES

Le SAVS a pour mission d'apporter aide, information, conseil (sous forme d'actions individuelles ou collectives) et/ou accompagnement, à court terme ou dans la durée, pour diverses démarches et pour le maintien ou le développement de l'autonomie. Il participe à l'évaluation des aptitudes, difficultés et potentialités de la personne dans le cadre d'un projet personnalisé destiné à répondre à ses besoins.

Le SAVS veille à une coordination des interventions en faveur des personnes en situation de handicap et leurs familles. Le soutien aux aidants et la mise en œuvre de temps de répit fait partie intégrante des missions du service.

Le SAVS SDR est localisé dans la commune de Neuf-Brisach, qui fait partie de la communauté de communes Rhin-Brisach. Le secteur d'intervention recouvre le bassin de vie Colmar (canton de Colmar 2) - Plaine du Rhin qui compte 35 communes.

2.1 Nombre de personnes concernées par les missions

La file active du SAVS SDR en 2022 est de 53 personnes contre 58 en 2021.

	2020	2021	2022
Nouveaux accueils	14	12	17
Personnes en accompagnement	53	58	53
Dossiers mis en veille	26	30	14
Investigations PCH	2	6	3
Evaluations sociales	1	0	0

Commentaire sur l'activité :

Mission d'accueil : 17 notifications d'orientation SAVS ont été envoyées au service, et 17 personnes ont été accueillies.

Mission d'accompagnement : 53 personnes ont été accompagnées contre 58 en 2021.

Veille sociale : Le nombre de dossiers mis en veille est moindre comparativement à 2021.

Sorties : 14 personnes sont sorties d'accompagnement dont 12 pour objectifs atteints sans relais, et 2 pour relais sans hébergement.

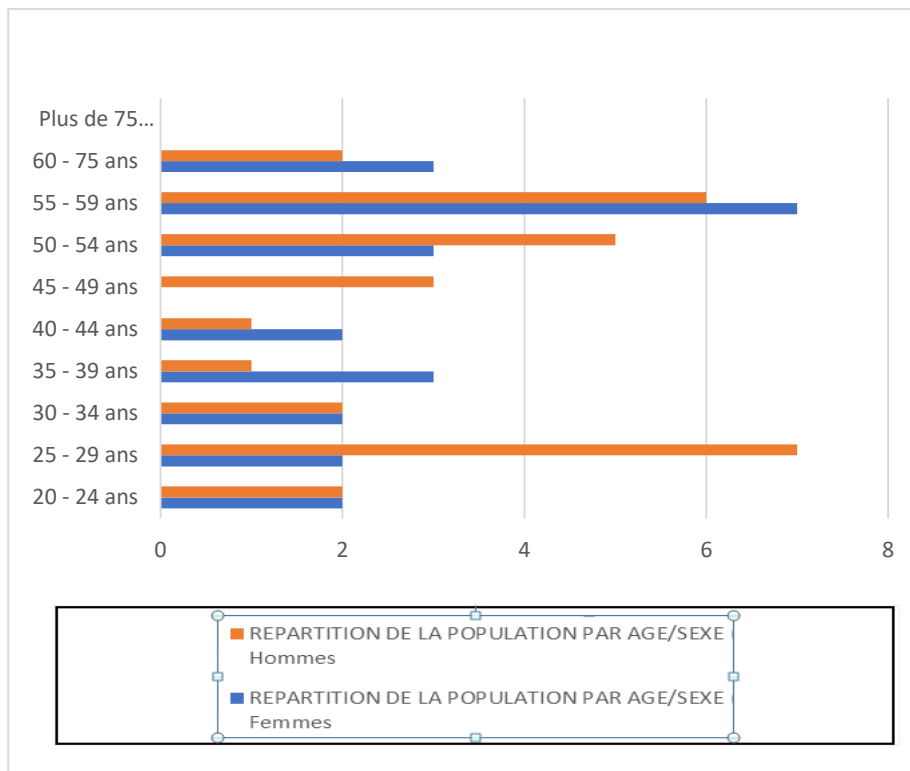
NATURE DES ENTRETIENS EN LIEN AVEC LES MISSIONS

Typologie	Entretiens au Service	Visites à domicile	Entretiens Hors murs
Nombre	16	230	73

Commentaire : sur l'ensemble des rencontres et entretiens avec les personnes, 98% se font fait à l'extérieur du service (dont 74% au domicile des personnes) et 5% au service. Le contact téléphonique reste un lien privilégié.

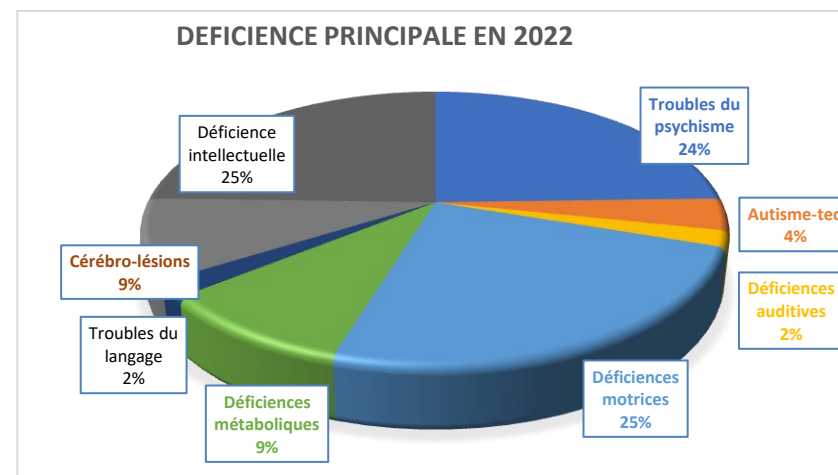
CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION ACCOMPAGNEE :

2.2 Répartition de l'effectif par âge et par sexe au 31 décembre 2022

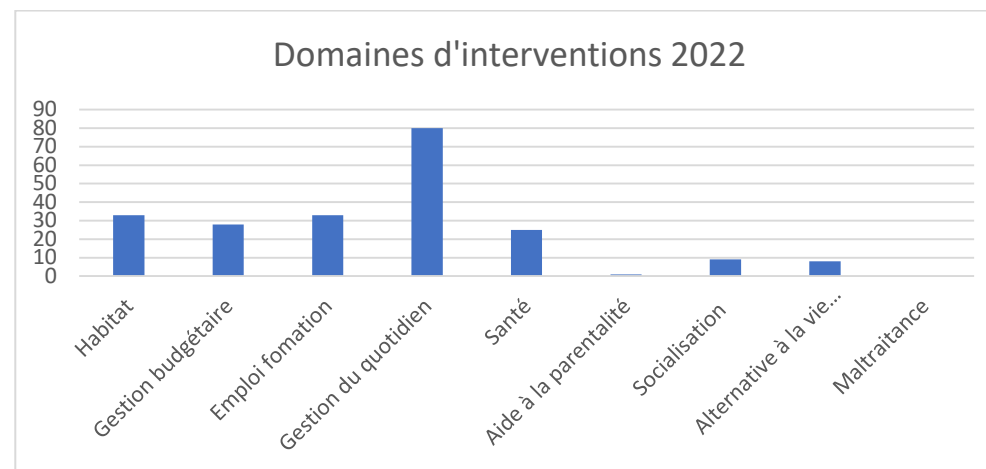


Commentaire : en 2022 la population accompagnée se compose de 24 femmes et de 29 hommes. La majorité de la population accompagnée (49%) à plus de 50 ans ce qui nous incite à développer et renforcer nos liens avec les structures pour personnes âgées.

2.3 Type de déficience et/ou de pathologie



Commentaire : les personnes accueillies souffrent majoritairement de déficience intellectuelle (25%), de déficiences motrices (25%) et de troubles psychiques (24%). Les adaptations nécessaires à la prise en compte d'autres types de déficience sont réalisées en fonction des besoins repérés.



Commentaire :

Les domaines d'intervention les plus importants sont la gestion du quotidien, l'habitat, l'emploi/formation, tous les domaines concourant au maintien de l'autonomie à domicile.

2.4 Situation familiale

Composition du ménage	Nombre
Célibataire sans enfant	37
Célibataire avec enfant	7
Couple avec enfant	5
Couple sans enfant	4

Commentaire :

On note 50% de personnes vivant seules, ce qui explique que le domaine d'intervention lié à la gestion de la vie quotidienne soit élevé.

PROTECTION DU MAJEUR	Nombre de personnes
Non concerné	39
Tutelle	4
Curatelle simple	1
Curatelle renforcée	8
Sous MASP	1

Commentaire :

27% des personnes accompagnées relèvent d'une mesure de protection, nécessitant un soutien plus important dans les actes de conseil, prévention et décisions au quotidien. Un travail en collaboration se fait avec l'ensemble des mandataires judiciaires.

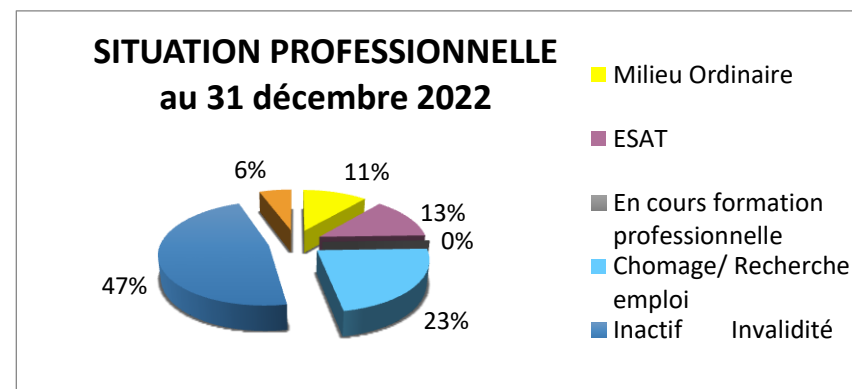
2.5 Mode de logement

HABITAT	Nombre de personnes
Logement autonome indépendant	29
Logement chez un tiers	20
Hébergement famille, foyers, résidences sociales	4
Sans domicile fixe	0

Commentaire :

55% des personnes vivent dans un logement autonome, et 38% vivent hébergés chez un tiers.

2.6 Situation professionnelle



Commentaire :

47% des personnes accompagnées sont considérées comme inactives ce qui nécessite un partenariat renforcé auprès des structures d'activités et de loisirs, et 23% au chômage et/ou en recherche d'emploi ou formation ce qui nécessite un déploiement dans les dispositifs d'insertion professionnelle et de formation du droit commun.

3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

3.1 La vie du service

Pour le service :

- L'activité et la vie du service ont été marquées par l'absence, sur l'année, d'une des conseillères. Un remplacement a été effectué sur une durée de 2 mois. Le poste a été remplacé par intermittence jusqu'au mois d'août, où un remplacement pérenne a été trouvé.

Pour les bénéficiaires :

- **Actions collectives :**
 - Organisation de 6 séances de sophrologie au sein des locaux du SAVS de Wintzenheim.
 - Participation de 15 bénéficiaires au thé dansant inter-associatif à Cernay.
 - Repas de Noël avec une quarantaine de bénéficiaires
 - Sortie bowling avec une trentaine de bénéficiaires

Ces activités ont été organisées en commun avec le SAVS de Wintzenheim.

3.2 Travail avec les familles

Le service est à l'écoute et peut conseiller les familles sur certains besoins (droits communs, dispositif de soutien...). Un questionnaire destiné aux familles a mis en évidence le besoin de temps d'échanges. Il est prévu qu'un Café des Aidants soit proposé début 2023.

Une conseillère a démarré l'animation sur le programme Profamille en lien avec le SAMSAH. Un soutien à la parentalité peut être demandé par les personnes accompagnées.

3.3 Promotion de l'inclusion

A travers le Projet de service, nous visons à promouvoir l'inclusion dans la cité en développant des actions collectives pour l'accès à la culture, aux activités sportives et en créant des conventionnements avec des partenaires culturels locaux.

Rencontre Cap Emploi

Travail avec le SAVE Sinclair (accompagnement d'un bénéficiaire avec TSA vers l'emploi).

3.4 Coordination des parcours des bénéficiaires

Le service contribue de manière importante à la coordination du parcours des personnes accompagnées en permettant ainsi la continuité de la mise en œuvre de la réponse à leurs besoins. C'est un enjeu important et les nombreux partenariats en témoignent. Rencontre avec la MAIA. Rencontre avec le CDRS

- Lien avec la Cimade pour des personnes réfugiées
- Recueil des besoins en termes de soutien et de lieu de parole auprès des aidants

3.5 Partenariats

- De nombreux partenariats et rencontres partenariales sont noués dans l'optique de permettre la continuité et le relais des parcours des personnes accompagnées. Aussi l'ensemble des rencontres partenariales se sont poursuivies tout au long de l'année :
- 3 Rencontres dans le cadre du réseau PRAPS (Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux soins) avec la participation au sous-groupe TSNH (Travailleurs Sociaux Nord Handicap),
-

- Définition avec l'organisme EDUCFI porté par la Caisse d'Epargne de la mise en œuvre de l'atelier à destination des personnes accompagnées sur la gestion,
- Participation au groupe de travail Inter SAVS du Haut Rhin
- Visites appartements SEQUOIA, dispositif APPART'

- De manière générale, maintien des liens de travail avec l'ensemble des services et acteurs intervenant pour les questions de logement, gestion financière, accès aux droits, à l'emploi et aux soins, et les nouveaux dispositifs.

4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

Elle est déclinée dans 2 domaines principaux :

4.1 Formation professionnelle

- Formation extincteur pour une ES.
- Formation CAFERUIS pour une ES.
- Groupes d'Analyse de la Pratique Professionnelle pour le personnel non Cadre (6 réunions dont 3 en commun avec le SAMSAH).
- Formation sur les entretiens systémiques « S'affilier et collaborer avec les familles » pour une ES.
- Visite du Home GERRER, habitat inclusif, en vue de l'accès au logement de certains bénéficiaires

5. RESSOURCES HUMAINES AU 31.12.2022

Répartition du personnel par catégorie et type de contrat (en ETP)

Bien que les moyens et les missions dévolus au SAVS SDR évoluent peu, l'équipe continue de se former afin de pouvoir répondre de la manière la plus adaptée à la diversité des demandes et des situations rencontrées.

Evolution du personnel présent en CDI au 31/12 sur 3 ans (en ETP)

2020	2021	2022
2,12	2,11	2,26

- Mettre en place la fiche de liaison sanitaire avec les Hôpitaux Civils de Colmar dans le cadre du partenariat initié avec les référents handicap des HCC
- Développer le partenariat avec le CDRS pour l'accompagnement des personnes vieillissantes

Annie WEISSLOCKER, Directrice et Mathieu ROECKEL, Cadre Intermédiaire

Contrats	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
CDI	2,26	0,00	0,00	2,20	0,00	0,00	0,06
CDD	0,80	0,00	0,00	0,80	0,00	0,00	0,00
TOTAL	3,06	0,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,06

On constate une augmentation des ETP éducatifs liée au remplacement d'une salariée en arrêt maladie long. Le nombre d'ETP réellement dédié aux accompagnements reste de 2 ETP.

6. CONCLUSION

Malgré les circonstances particulières rencontrées en 2022, le SAVS SDR a réussi à être présent pour les bénéficiaires tout au long de l'année. L'arrivée à l'automne d'un nouveau conseiller en CDD et d'un nouveau cadre intermédiaire a permis de redonner du souffle à l'équipe et de relancer la mise en œuvre de projets, notamment des actions visant à l'inclusion des personnes. Fort de cette dynamique retrouvée, le SAVS prévoit de continuer à décliner son projet de service en 2023.

Perspectives 2023

- Poursuivre les actions visant l'inclusion sociale au travers de propositions culturelles, de loisirs et sportives
- Mettre en œuvre le café des aidants pour les proches des bénéficiaires des SAVS SDR et 68